

<u>PROJET PEDAGOGIQUE DU GROUPE SCOLAIRE XXX.....</u>	<u>2</u>
<u>I-PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>1-Le territoire.....</u>	<u>2</u>
<u>Le territoire grenoblois compte 78 écoles maternelles et élémentaires et donc autant de sites périscolaires.</u>	<u>2</u>
<u>70 % des enfants grenoblois fréquentent la pause méridienne chaque jour et plus de 60 % le temps périscolaire de l'après 16h.....</u>	<u>2</u>
<u>Plus de 600 intervenants sont mobilisés quotidiennement sur chacun de ces temps.....</u>	<u>2</u>
<u>2-Les intentions éducatives de la Ville de Grenoble.....</u>	<u>2</u>
<u>2-1 Réduction des inégalités et lutte contre les déterminismes sociaux.....</u>	<u>3</u>
<u>2-2 Epanouissement de l'enfant.....</u>	<u>3</u>
<u>2-3 Apprentissage de la vie en collectivité et ouverture au monde.....</u>	<u>4</u>
<u>3-1 Horaires.....</u>	<u>4</u>
<u>3-2 Encadrement du temps périscolaire.....</u>	<u>5</u>
<u>3-3 Coordination du temps périscolaire.</u>	<u>5</u>
<u>Des animateurs référents en élémentaire et des animateurs relais en maternelle encadrent les équipes d'intervenants et coordonnent les temps périscolaires.</u>	<u>5</u>
<u>II-PRESENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE DU GROUPE SCOLAIRE XXXXXX.....</u>	<u>7</u>
<u>1-Présentation de l'école</u>	<u>7</u>
<u>1-1 Situation géographique.....</u>	<u>7</u>
<u>1-2 Nombre de classes, nombre d'enfants</u>	<u>7</u>
<u>2-Projet d'animation périscolaire</u>	<u>8</u>
<u>2-1 Objectifs.....</u>	<u>8</u>
<u>Vous pouvez indiquer 1 ou 2 thème(s) principaux, expliquer pourquoi vous avez choisi ce(s) fil(s) conducteur(s) et identifier 5 objectifs opérationnels maximum.....</u>	<u>8</u>
<u>+ des critères d'évaluation (si vous en avez travaillé).....</u>	<u>8</u>
<u>2-2 Activités.....</u>	<u>8</u>
<u>3- Organisation des temps périscolaires</u>	<u>10</u>
<u>3-1 Déroulé du temps de pause méridienne</u>	<u>10</u>
<u>3-2 Déroulé du temps périscolaire de 16h.....</u>	<u>10</u>
<u>4- Relation aux familles</u>	<u>11</u>
<u>5- Locaux utilisés</u>	<u>12</u>

PROJET PEDAGOGIQUE DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MACE (partie élémentaire)

I- PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

1- Le territoire

Le territoire grenoblois compte 78 écoles maternelles et élémentaires et donc autant de sites périscolaires.

70 % des enfants grenoblois fréquentent la pause méridienne chaque jour et plus de 60 % le temps périscolaire de l'après 16h.

Plus de 600 intervenants sont mobilisés quotidiennement sur chacun de ces temps.

2-Les intentions éducatives de la Ville de Grenoble

- ➔ Réduction des inégalités et lutte contre les déterminismes sociaux
- ➔ Apprentissage de la vie en collectivité et ouverture au monde
- ➔ Épanouissement de l'enfant (plaisir, rythme, autonomie)

2-1 Réduction des inégalités et lutte contre les déterminismes sociaux

Objectifs intermédiaires

- Proposer un panel d'activités variées, afin d'ouvrir le champ des possibilités de réalisation de soi pour chaque enfant.
- Suivre individuellement les enfants dans le collectif
- Mettre en avant les valeurs de respect et de tolérance
- Proposer des activités culturelles
- Favoriser la mixité dans les activités, via des règles.
- Travailler les notions de respect et de tolérance

2-2 Épanouissement de l'enfant

Objectifs intermédiaires

- Permettre aux enfants d'avoir un temps de détente
- Être soucieux de l'état de fatigue des enfants et y adapter, si besoin, les activités et l'organisation du temps périscolaire.
- Aménager des espaces calmes
- Laisser le libre choix à l'enfant de changer d'activités, ou de ne rien faire, en proposant une carte d'activités et un aménagement permettant un libre accès à l'activité.
- Proposer des activités variées pour tenir compte au mieux des rythmes de chacun, en alternant temps calmes, activités sportives, jeux en intérieurs, en extérieurs.

2-3 Apprentissage de la vie en collectivité et ouverture au monde

Objectifs intermédiaires

- Favoriser l'expression individuelle et les démarches participatives
- Créer un climat positif autour de la vie en collectivité
- Mettre en place des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer sur leurs émotions (expression théâtrale, danses, poésie, jeux, développement d'un vocabulaire qui enrichit l'expression des sentiments)
- Mettre en place des réunions d'enfants qui permettront d'échanger, de donner son avis, d'être acteur de son temps, y compris en gérant une partie du budget périscolaire annuel, en participant à la proposition d'activités ou en contribuant à l'évolution des règles de vie du périscolaire.
- Prendre le temps de gérer les conflits entre enfants par une attitude positive.
- Mettre en place une passerelle avec l'école maternelle, dans laquelle les enfants de CM2 deviennent tuteurs des plus petits lors du repas, d'activités, d'incidents, etc.
- Permettre à l'enfant d'appréhender le milieu qui l'entoure, environnement proche et lointain.
- Sensibiliser l'enfant à l'histoire locale, nationale et européenne, ainsi qu'à l'ouverture sur d'autres cultures.
- Proposer des activités avec des enfants et des animateurs d'autres écoles
- Travailler à des rencontres à l'échelle du bassin de vie
- Proposer des activités orientées autour de la découverte d'autres cultures, à travers une pratique sportive, artistique, etc.

3 Principes généraux d'organisation

3-1 Horaires

Garderie du matin de 7h50 à 8h30 ou 8h45 ou 9h selon les écoles

Pause méridienne de 11h30 à 13h45 ou de 11h45 à 13h45 ou de 12h à 13h45 selon les écoles

Périscolaire du soir de 16h à 18h

3-2 Encadrement du temps périscolaire

La Ville applique les taux d'encadrement suivants.

En maternelle : 1 animateur pour 14 enfants

En élémentaire : 1 animateur pour 18 enfants.

Ces taux d'encadrement sont très fréquemment plus élevés (davantage d'adultes présents).

Les personnes intervenant auprès des enfants peuvent relever de statuts différents : animateur, ATSEM, bénévole, enseignant, directeur d'école, intervenant associatif...

Tous sont néanmoins soumis au même cadre d'intervention quant à la posture à adopter vis-à-vis des enfants accueillis sur les temps périscolaires. Ce cadre est mis en œuvre et suivi par les équipes de la direction éducation jeunesse qui pilotent ces temps et également diffusé à travers un document s'adressant à tous les adultes en situation d'encadrement des enfants : **le guide de l'accueil de l'enfant**.

3-3 Coordination du temps périscolaire.

Des animateurs référents en élémentaire et des animateurs relais en maternelle encadrent les équipes d'intervenants et coordonnent les temps périscolaires.

Leurs profils de poste sont joints au présent document (annexe 2)

REFERENTS

RELAIS MATERNEL

3-4 Animations et activités

Les activités périscolaires sont définies entre deux périodes de vacances scolaires.

Il n'y a pas d'obligation pour l'enfant de s'impliquer dans une activité structurée ; c'est pourquoi, chaque soir, il sera proposé un espace d'activités libres. L'enfant pourra également ne suivre aucune activité mais juste observer, se reposer, discuter avec ses copains, ceci dans le respect des règles collectives définies en amont.

Des activités nécessitant un engagement dans la durée seront également proposées.

Les activités proposées dans le cadre périscolaire relèvent de 4 grandes familles :

- Activités jeux libres
- Activités éco-citoyennes : cet ensemble regroupe l'apprentissage de la vie au sein d'un groupe. L'écologie, la diversité, l'ouverture au monde, l'égalité. Les supports de jeux servent à développer ces sujets.
- Activités artistiques et culturelles
- Activités sportives

Le projet périscolaire peut s'inspirer du projet de l'école. Il peut également s'appuyer sur le partenariat extérieur ; à ce titre, il sera davantage fait appel aux ressources du territoire pour mettre en place des activités diversifiées.

Une activité « aide aux leçons » est également proposée chaque soir. L'aide aux leçons constitue une aide offerte aux élèves. Dans le cadre de cette aide aux leçons, le temps passé à revoir les leçons du jour ou encore à accompagner l'enfant à avoir de l'autonomie dans le travail (se repérer dans le cahier de texte et les différents cahiers...) est limité à une demi-heure maximum. Même s'ils restent dans le même groupe avec le même encadrant, les enfants ont ensuite accès à des activités similaires à celles existant dans le temps périscolaire par ailleurs (cf. les 4 familles d'animation plus haut).

Enfin, ce moment d'aide aux leçons se distingue du soutien scolaire et également des Activités pédagogiques complémentaires (APC) dispensées par les enseignants.

II- **PRESENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE DU GROUPE SCOLAIRE Jean Macé (partie élémentaire)**

1-Présentation de l'école

1-1 Situation géographique

Le groupe scolaire Jean Macé est situé au sein du secteur un qui rassemble les quartiers Jean Macé, Berriat, Europole, Presqu'île.
(Le restaurant scolaire est situé au deuxième étage du bâtiment de l'école maternelle, juste en face du bâtiment « élémentaire »).

1-2 Nombre de classes, nombre d'enfants

Sur la partie élémentaire Jean Macé, l'équipe pédagogique est placée sous la responsabilité de la ville de Grenoble. Elle est constituée des enseignants, des animateurs, équipe d'office, intervenants associatifs (Grenoble Basket 38) et éducateurs sportifs.
L'équipe pédagogique cohabite avec celle de la MJC PARMENTIER.

L'école maternelle :

L'école maternelle compte 3 classes et 85 élèves à la rentrée 2016

L'école élémentaire :

L'école élémentaire compte 5 classes et 116 élèves à la rentrée 2016

2-Projet d'animation périscolaire

2-1 Objectifs

Pour l'année scolaire 2016/2017, notre objectif sera de favoriser l'épanouissement de l'enfant durant les temps périscolaires.

Le but de l'équipe pédagogique est d'accompagner l'enfant, collectivement et individuellement, dans son évolution physique et psychologique pendant toute l'année scolaire.

Ces temps « périscolaires » sont très courts (uniquement 2h le midi et 2h le soir), néanmoins l'avantage est que nous pouvons suivre les enfants sur toute l'année scolaire : cela nous permet donc d'avoir une « vrai » évolution pour chacun.

Voici les objectifs opérationnels correspondants:

– **Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant**

Responsabiliser les enfants pendant le temps du repas

Responsabiliser les enfants pendant les déplacements « inter » école

Accompagner les enfants dans l'acquisition de l'autonomie dans les temps du soir

– **Être à l'écoute des besoins de l'enfant**

Aménagement de l'espace adapté (mise en place d'espaces temps calmes...)

Proposer un choix d'activités varié aux enfants

Organiser des interactions avec d'autres partenaires (MJC, autres écoles...)

– **Mettre en avant la notion de « plaisir » pour l'enfant**

Mettre en avant la personnalité de chaque enfant au sein de la collectivité

Favoriser le dialogue avec les enfants

Être à l'écoute du ressenti de chacun.

CRITERES D'EVALUATION

L'objectif est de faciliter la communication avec les enfants et d'instaurer un échange régulier avec eux.

Cela nous permettra de recueillir « le plus précisément possible » leurs opinions et ressentis.

Notre réactivité suite à ces échanges sera le plus important.

Ces échanges vont pouvoir se formaliser de manières différentes en fonction de nos objectifs :

– réunions sous forme de question/réponses une fois par semaine (le midi et/ou le soir) avec les enfants

– réunions « bilan » avant chaque fin de période afin de faire le point avec les enfants et voir ensemble ce que nous pouvons améliorer pour la période suivante.

Ces échanges seront mis en place après les vacances de la Toussaint.

– mise en place d'une élection d'élèves délégués sur les temps de cantine.

Ce système est déjà mis en place sur l'école Ampère avec un effectif d'enfants plus important : les prochaines élections vont se dérouler en janvier 2017.

Il est convenu que l'animatrice référente de Jean Macé rencontre celle de l'école Ampère à la fin de l'année 2016 afin qu'elle se rende compte concrètement de quelle manière peut être mis en place ce projet sur l'école Jean Macé.

2-2 Activités

TYPE D'ACTIVITES
JEUX LIBRES
Badminton, jeux de balle, petits jeux appris d'un animateur
Créer un chamboule tout ou un « bowling » avec des bouteilles de lait remplis de terre ou de sable qu'on décorera avec les enfants
SPORTIVES
Basket (avec Grenoble basket 38 le mardi soir)
Atelier cirque (avec un ETAPS le lundi soir après la Toussaint)
Expression corporelle (danse... en fonction de la demande)
Sorties au city stade le midi (si l'effectif encadrant et la météo le permettent)
ECO-CITOYENNES
Jeux favorisant la parole et l'écoute ...donc le respect (ex : oui monseigneur des ténèbres, mini-ateliers spectacles...)
Jeu (sur la semaine) alliant les efforts de chacun et peut-être même des maternels
Créer des mangeoires à oiseaux et des boules de graisse avec des graines
Faire pousser des aromates, bulbes et suivre l'évolution à travers une prise écrite
Jeu du tri sélectif, Coloriage « La planète Terre », Jeux « Chameaux et Chamois, Les sorciers, La Chèvre et les Brigands »
ARTISTIQUES & CULTURELLES
Matches d'impros, ateliers théâtres , Décorations en vue d'un grand jeu
Construction d'un personnage, travail sur l'écoute
Décorer des supports en mosaïque à base de coquilles d'œuf
Faire des avions, papillons, avec de la peinture et des pinces à linge en bois
Faire des pompons avec de la laine pour ensuite les améliorer en animaux
AIDE AUX LECONS
Réalisée par les instituteurs (Jean-Marc, Petra et Anne) et/ou les animateurs en salle de classe (Jean-Marc et/ou Petra) et/ou salle du préfabriqué (jeudi et vendredi)

3- Organisation des temps périscolaires

3-1 Déroulé du temps de pause méridienne

Les horaires

11h40 : arrivée des animateurs. Répartition des tâches, point de régulation quotidien.

11h45 : sortie de classe des enfants. Un premier appel est effectué

11h55 : Début du service cantine. Un premier groupe d'enfants part en activité.

12h35 : Fin du premier cycle d'activité. Environ 60% des enfants ont mangé.

12h35 : Départ du second groupe en activité. Les 40% restants des enfants sont en train de manger, ou sont en attente pour manger.

13h15 : fin du service cantine.

13h35 : fin du temps de cantine, départ des animateurs. Transition avec les enseignants. Débriefing avec les animateurs.

A l'école Jean Macé, nous avons un effectif moyen quotidien de 65 enfants par jour qui mangent à la cantine.

Le repas est donc organisé avec une rotation de deux services alternés.

Les classes de CP, CP/CE1 mangent au premier service et la classe de CM2 mange au deuxième service.

Nous alternons les deux classes de CE2/CM1 : une semaine c'est celle de Mme RIVAL qui mange au premier service, l'autre celle de Mme ENGELMANN.

Les enfants mangent par tables de six, avec un « chef » de table par table.

Chaque jour, nous avons mis en place un système de rotation (entre les services) entre trois « grands » (CM2) et trois « petits ».

Les enfants ont le choix de leur journée, un planning récapitulatif est mis à leur disposition dans la cour.

Notre objectif est de responsabiliser les « plus » grands et de faciliter l'accès à l'autonomie pour les plus petits.

Nous avons à notre disposition la cour (extérieur) et la salle jaune avec du matériel sportif et pédagogique.

Sur la période entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël, notre projet est de mettre aussi en place un échange entre un élève de CM2 du deuxième service qui mange avec les maternelles afin de là aussi mettre en valeur leur prise de responsabilité.

3-2 Déroulé du temps périscolaire de 16h

La plage 16h-17h30 constitue un temps d'animation où l'animateur est force de proposition.

C'est un temps où l'enfant a le choix de ses activités : plusieurs propositions sont faites, au mois ou par période ; des activités cadrées sont proposées, avec des groupes fixes, d'autres activités plus libres sont présentées. Le choix est aussi laissé à l'enfant de ne rien faire.

Déroulement

Horaires

15h50-16h : arrivée des animateurs. Répartition des tâches de l'équipe, moment de régulation

16h-16h15 : récupération des enfants.

Une liste d'enfants est prévue par classe (dans une pochette plastique sur la porte de chaque classe).

Les instituteurs descendent les enfants inscrits au périscolaire dans la cour avec leur liste.

Ils sont attendus par les animateurs au niveau des points de rassemblement répartis par niveau (affichage extérieur dans la cour).

Ensuite, les enfants peuvent goûter librement.

La constitution des groupes se fait à 16h20 : une partie des enfants va en aide aux leçons (salles de classe des instituteurs et salle préfabriquée) et l'autre choisie entre les activités proposées par les animateurs.

Nous pouvons disposer soit de la cour extérieur soit de deux salles qui nous sont réservées au niveau du deuxième étage de l'ancienne école Maïmonide.

Une salle a du mobilier (chaises et tables), l'autre est complètement vide.

Après les vacances de la Toussaint, nous avons prévu :

- activité « cirque » le lundi avec un ETAPS
- activité basket le mardi avec un intervenant de Grenoble Basket 38
- activité « expression corporelle » le jeudi et/ou le vendredi .

Parallèlement à ces activités dites « fixes », les enfants auront le choix entre les exemples d'activités proposées par l'équipe d'animation (voir exemples dans le tableau page 8) ou le choix de ne rien faire.

16h20-17h30 : les enfants sont en activité.

17h30-18h : fin des activités, accueil des parents en flux.

Depuis le début du mois d'octobre, la sortie des enfants s'effectue au niveau du petit portail de la cour de récréation, celui qui jouxte la salle d'activités de la MJC.

Organisation des sorties

C'est l'animatrice référente qui valide la sortie de chaque enfant.

Chaque enfant a pour consigne de se faire « noter » sur la liste de l'animatrice référente avant de partir.

Un animateur « régule » le flux d'enfants, pour qui les parents sont déjà présents, au niveau du portail avec l'animatrice référente.

L'autre animateur est posté plus en arrière dans la cour avec les enfants pour lesquels les parents ne sont pas encore présents.

17h30-18h : garderie

18h : fin de l'accueil

4- Relation aux familles

Des conseils du périscolaire réunissent 2 à 3 fois par an l'ensemble des acteurs éducatifs concernés par le périscolaire de l'école : parents, intervenants associatifs liés à l'école, enseignants, animateur référent ou relais, ainsi qu'un cadre représentant la direction éducation jeunesse de la Ville et d'autres participants Ville - éducateur sportif, élu municipal au Conseil d'école...

Cette instance permet de suivre le périscolaire organisé sur le site et peut participer à son élaboration ou lui donner des orientations.

Le programme d'activité qui change entre chaque période de vacances est affiché à l'attention des enfants dans la cour de récréation (sur le mur entre les toilettes filles et garçons) et à l'attention des parents au tableau d'affichage du périscolaire, situé à l'extérieur de la cour, au niveau du portail principal.

Durant la première période, nous avons travaillé essentiellement sur le « règlement » de conflits immédiats entre enfants ou de problèmes soulevés par les enfants.

Notre priorité reste le dialogue avec les parents le soir et le « retour » de la journée de leurs enfants.

Notre objectif pour la suite sera de mettre en place une « gazette » du périscolaire avant chaque fin de période afin de reprendre les « temps forts » de la période donnée et de pouvoir transmettre un maximum d'informations aux parents.

Le but de ce projet serait là aussi d'impliquer les enfants (peu importe la tranche d'âge) et de la aussi favoriser leur épanouissement dans les temps périscolaires.

Un conseil périscolaire sera mis en place en milieu d'année scolaire (Mars) afin de faire le point avec les parents et l'équipe d'animation.

*Cohabitation des locaux avec la MJC Parmentier

Les enfants que nous côtoyons pendant les temps périscolaires ont la possibilité de s'inscrire auprès de la MJC Parmentier :

Ils proposent :

- des ateliers éducatifs après l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- le centre de loisirs pour le mercredi après-midi et les vacances scolaires.

Il est donc primordial d'entretenir des bonnes relations avec le personnel de la MJC afin de privilégier le bien être de l'enfant sur les différents temps de loisirs pour que chaque enfant puisse trouver sa place et qu'il puisse passer une bonne année scolaire au sein de l'enceinte de l'école.

5- Locaux utilisés

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Classe Jean Marc	Étude	Étude	Étude	Étude
Classe Pétra	Étude	Étude	Étude (si JM non dispo)	Étude (si JM non dispo)
Salle Jaune (MJC)	Matin + Midi	Matin + Midi	Matin + Midi	Matin + Midi
Salle Périscolaire 2ème étage meublée	Activité soir	Activité soir	Activité soir	Activité soir
Salle Périscolaire 2ème étage vide	Cirque	Activité soir	Expression corporelle	Expression corporelle
Cour	Jeux libres	Basket	Jeux libres	Jeux libre
Équipement extérieur (City stade)	Midi	Midi	Midi	Midi
Préfabriqué	Étude (si salles de classes non disponible)	Étude (si salles de classes non disponible)	Étude (si salles de classes non disponible)	Étude (si salles de classe non disponible)